



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi

Question écrite n° 78370

## Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la situation des jeunes actuellement sans diplôme, sans formation et sans emploi ceux qu'on appelle aussi en anglais « Neet » pour « not in education, employment or training ». Pour faire face à ce « drame » social, un système de garantie jeune a été créé en Europe, et mis en œuvre en France à titre d'expérience en 2014. Le dispositif finance des activités d'accompagnement des jeunes de moins de 25 ans (qu'ils soient inscrits au chômage ou non) à obtenir un emploi, un stage ou une formation de qualité, dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi. Il permet parallèlement une aide financière équivalente au RSA. 8 500 jeunes Français en auraient bénéficié en 2014, 50 000 devraient y être éligibles en 2015 et 100 000 en 2017. Près d'un jeune sur deux (48 %) serait un an après en formation ou en emploi. Néanmoins, des difficultés se sont faites jour pour assurer une continuité des financements, leur pérennité et le développement du dispositif eu égard aux besoins. Elle souhaite connaître le nombre de jeunes concernés par région, la nature des principales mesures d'accompagnement initiées, le montant des crédits disponibles et leur origine ainsi que les propositions de notre pays pour en étendre la portée.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marietta Karamanli](#)

**Circonscription :** Sarthe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78370

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 avril 2015](#), page 2978

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)